

## **GARAGE DE TOILE**

Nous vous rappelons que la date limite pour démonter la structure et les toiles de vos garages est le 15 mai.

## **ÉCOCENTRES ST-AMBROISE ET JONQUIÈRE**

L'écocentre de St-Ambroise (470 rue des Producteurs) sera prochainement ouvert les samedis et dimanches de 9h à 16h.

Écocentre de Jonquière (rue de la Métallurgie) est ouvert tous les jours de 8h à 18h.

Voici les matières acceptées : matériaux de construction, enfouissement, résidus de jardin, métal, pneus, rdd, électronique, fibres.

Service gratuit pour les résidents de Bégin! Permis de conduire obligatoire!

## **CARCASSES DE VÉHICULE**

Le fait de laisser, de déposer ou de jeter dans ou sur tout immeuble situé sur le territoire de la municipalité un ou plusieurs véhicules automobiles fabriqués depuis plus de sept ans, non immatriculés pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement, constitue une nuisance et est prohibé.

**L'entreprise les Pièces du Nord de St-Ambroise ramasse gratuitement les vieilles voitures à la condition que celles-ci soient complètes. Si non complètes des frais seront chargés. Pour les rejoindre : Pascal Sergerie 672-4303.**

## **RÉCUPÉRATION MÉTAUX**

Pour vous départir des métaux de toutes sortes (cuivre, laiton, aluminium, acier inoxydable, fer, fonte) vous pouvez les déposer à l'Écocentre de Jonquière ou les vendre à un récupérateur de métaux situé à proximité de celui-ci (boul. St-François).



# **MUNICIPALITÉ DE BÉGIN**

## ***Nettoyage du printemps 2023***

### **LAVAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUT**

Nous vous avisons que du lundi 1 au vendredi 5 mai 2023, il y aura lavage du réseau d'égout. Il pourrait y avoir des coupures d'eau et des baisses de pression à certains moments.

Par mesure préventive, nous vous informons qu'il y a des possibilités que l'eau soit brouillée en raison de ce lavage. Si vous constatez que celle-ci est brouillée, veuillez la laisser couler jusqu'à ce qu'elle redevienne claire. Il n'est pas conseillé de faire la lessive (pâle ou blanc), pendant cette période.



# LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

## Jeudi 18 mai 2023

**Les encombrants, c'est sur inscription seulement!**  
**Vous devez obligatoirement faire une demande en ligne**  
**ou par téléphone avant le 17 mai 2023!**  
**Inscrivez-vous par téléphone au numéro suivant**  
**418-673-1705**

### ARTICLES ACCEPTÉS

APPAREILS RÉFRIGÉRANTS	Réfrigérateur • congélateur • climatiseur • distributeur d'eau • thermopompe
ÉLECTROMÉNAGERS	Laveuse • sècheuse • cuisinière • lave-vaisselle • chauffe-eau
MEUBLES	Meuble en bois • divan • table • classeur • chaise • armoire • matelas • sommier
OBJETS DIVERS	Vélo • poussette • appareil d'exercice • câblage électrique • BBQ (sans bonbonne)
PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES	Grille-pain • bouilloire • réveil-matin • micro-ondes • outil électrique et à batterie • radio
PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES	Ordinateur • imprimante • écran • télévision • console de jeux • souris • clavier • appareil photo

### ARTICLES REFUSÉS

- Ampoules fluocompactes
- Béton, brique, ciment et céramique
- Matériaux de construction, de rénovation et de démolition
- Vitre, porte-patio, fenêtre et porte
- Toilette, bain, douche et lavabo
- Tapis et recouvrement de plancher

Armes et munitions	Au poste de police
Bonbonnes de propane	Chez votre marchand de propane
Branches, feuilles, bois et gazon	Aux écocentres ou consultez le <a href="http://www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/residus-verts">www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/residus-verts</a>
Déchets et recyclage	Lors de la collecte régulière
Pneus et pièces de voiture	Dans un garage ou dans un point de dépôt*
Huiles et peintures	Dans les boîtes de collecte dans chaque municipalité*
Textiles et vêtements	Dans les friperies ou dans une cloche de récupération de vêtements*

### COMMENT EN DISPOSER ?

Aux écocentres ou points de dépôt\*

\* Consultez votre calendrier de collecte pour connaître les points de dépôt les plus près de votre domicile.



RENSEIGNEMENTS

[www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/encombrants](http://www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/encombrants)

# LA COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX & PRODUITS ÉLECTRONIQUES

**SAMEDI LE 27 MAI 2023 DE 9H À 12H**  
**Bégin | Édifice municipal**

### PRODUITS ÉLECTRONIQUES ACCEPTÉS

Télévision, radio, ordinateur, tablette, lecteur MP3 et CD, cellulaire, téléphone, console de jeux, imprimante et photocopieur.

Liste complète des produits acceptés : [www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler](http://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler)

### LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ACCEPTÉS

Peinture, vernis, solvant, aérosol, colle, pesticide, engrais, batterie d'auto, pile, produit d'entretien ménager, bonbonne de propane ou de butane, produit pour piscine, huile usée et filtre.

Et tous les autres produits portant un de ces icônes ci-dessous



Programme géré par l'ARPE-Québec



M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY



RENSEIGNEMENTS

[www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/residus](http://www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/residus)

## NETTOYAGE DES RUES

Nous demandons votre collaboration afin de nettoyer vos entrées pour ne pas retarder le balayage de rues.

## PILES ET AMPOULES

En tout temps, vous pouvez venir nous porter vos piles et ampoules de toutes sortes à l'édifice municipal. Vous n'avez qu'à les mettre dans un sac et les laisser à l'entrée.

## HUILES ET PEINTURES

Veuillez aller les porter à l'entrepôt municipal près du bac à cet effet.